

Référent santé et sécurité au travail

OBJECTIFS

Appréhender la réglementation en santé - sécurité au travail et identifier les missions et les prérogatives du référent sécurité

Appliquer les méthodes d'aide à l'évaluation des risques en connaissant les enjeux de la prévention et les indicateurs de progrès

Mettre en place un plan d'action de mesures préventives ou correctives en mettant en œuvre les leviers et les outils de management de la sécurité

PROGRAMME

Les enjeux de la prévention des risques professionnels

Enjeux humains, statistiques et indicateurs sécurité

Définitions : accident du travail et maladie professionnelle

Enjeux financiers : coûts des accidents du travail et des maladies

professionnelles, gestion administrative

Enjeux réglementaires : l'obligation de sécurité de l'employeur et des salariés,

principes généraux de prévention, les obligations réglementaires

Les responsabilités

Construire une démarche de prévention

L'évaluation des risques et le document unique

Indicateurs et objectifs de sécurité - Les plans d'actions - La documentation

sécurité interne

L'organisation santé – sécurité au travail

Rôle et mission des différents acteurs : direction, encadrement, CSE, médecin du travail ...

L'analyse des accidents et des incidents : intérêt de l'analyse des accidents du travail, la méthode de l'arbre des causes

Les formations sécurité et l'accueil des nouveaux arrivants

Organisation de l'accueil et de la formation des nouveaux arrivants Organisation des formations obligatoires à la sécurité, la sécurité des équipements et des lieux de travail

La conformité des lieux de travail et des équipements - Les vérifications et les contrôles périodiques obligatoires - Les équipements de protection sur les lieux du travail

Normes et références utilisées : Législation – réglementation : Directive européenne, 89/391/CEE, Loi 2011-867 de réforme de la Médecine du travail du 20/07/2011 et décret 2012-135 du 30/01/2012, introduit dans les articles L4644-1 et R4644-1 du code du travail (Entrée en vigueur au 1er juillet 2012).

PUBLIC - PREREQUIS

Toutes personnes amenées à exercer la mission du référent santé - sécurité au travail (selon le code du travail)

PEDAGOGIE

Méthodes actives et participatives Exposés théoriques et étude de cas

MOYENS ET OUTILS

Documents supports de formation projetés Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

INTERVENANT

Consultant ergonome/IPRP

MODALITES D'EVALUATION

Positionnement pré et post formation par le formateur

Bilan oral de fin de formation

Appréciation des acquis sur l'attestation de formation

Grille d'évaluation individuelle de fin de formation

DUREE

3 jours soit 21 heures

DATES

20-21-22 novembre 2023 Juillet 2024

PRIX

750 € par stagiaire

CONTACT

Nathalie PRIN: 02 54 53 52 02 CCI CAMPUS CENTRE 16, place Saint Cyran 36000 CHATEAUROUX 02 54 53 52 00 www.campus-centre.fr

www.campus-centre.fr fpc@indre.cci.fr

Siret: 183 600 014 000 17

N° d'activité formation : 2436P000136